



Mot du Directeur

Chers Chefs d'entreprise,
Chers Cadres en charge
de la répartition des ver-
sements de la TAXE
D'APPRENTISSAGE,

L'année 2009 aura
été pour beaucoup
d'entreprises une année
d'ajustement et d'inquiétude.

Nous vous souhaitons une année 2010 plus facile,
marquée par une reprise de l'activité.
Vos difficultés nous touchent car nous travaillons
au quotidien avec des employeurs d'apprentis qui
se battent pour la réussite de leur activité et l'épa-
nouissement de leurs personnels.

Les années 2009 et 2010 sont synonyme d'évolu-
tion pour le CFA La Noue notamment par la réforme
de la filière professionnelle qui s'inscrit dans la po-
litique d'harmonisation européenne des durées de
formation. Concrètement, la filière BEP en 2 ans
suivie du Bac Pro en 2 ans est remplacée par la
préparation du Bac Pro en 3 ans (à l'exception des
domaines de l'hôtellerie et de l'optique-lunetterie où
le BEP reste d'actualité pour le moment).

L'Etat, très attentif aux bons résultats de l'appren-
tissage en matière d'insertion professionnelle,
(chaque année plus de 10% d'insertion au-delà
de celle des jeunes sortants des Lycées pro-
fessionnels) poursuit sa politique d'incitation au
développement du nombre de jeunes en contrat
d'apprentissage, notamment par des aides et
exonérations supplémentaires depuis avril
2009. Celles-ci s'ajoutent à celles de la Région
Bourgogne qui, dans le cadre de sa compétence en
matière d'apprentissage, montre par l'importance
de sa contribution aux entreprises, aux centres et
aux familles des apprentis son attachement à cette
voie de la réussite, par comparaison avec d'autres
régions.

Cependant les règles de financement des CFA
nous imposent de vous solliciter pour l'affectation
d'une part importante de la taxe d'apprentissage
au profit du CFA La Noue. Pourquoi ?
Le quota doit obligatoirement être versé au profit
des CFA, mais ce n'est pas suffisant. La taxe d'ap-
prentissage est un budget « supplémentaire » pour
les lycées et universités dont les personnels et les
investissements sont financés par l'Etat et les col-
lectivités. Il n'en n'est pas de même pour Le CFA
La Noue qui a besoin du quota et du barème pour
financer ses formateurs, l'entretien de ses locaux et
ses équipements.

Le CFA La Noue forme 1800 apprentis pour des
entrepreneurs qui versent peu ou pas de taxe d'ap-
prentissage (plus de 80% de nos apprentis sont
salariés d'entreprises < 10 salariés). Ces indépen-
dants ne sont pas vos salariés et pourtant ils sont
à votre service chaque jour (Voir nos domaines de
formation.)

Nous comptons sur votre compréhension et votre
juste répartition des montants de taxe d'appren-
tissage versés par votre entreprise pour préparer
« les talents qui faciliteront votre quotidien ».
Nous renouvelons nos remerciements à ceux qui
nous ont financés en 2009.

Techniquement Le CFA La Noue est habilité à per-
cevoir les fonds du quota et des catégories du barè-
me A, B et B+C (c'est-à-dire C par la règle de cumul
B+C). Nous vous rappelons que votre ordre impé-
ratif au profit du CFA La Noue doit être formalisé de
façon nette sur le bordereau de votre collecteur.

Nous vous remercions par avance pour l'attention
que vous portez à nos arguments, et vous adres-
sons nos meilleurs vœux pour 2010.

Luc LECHERF
Directeur du CFA La Noue



DIJON - LONGVIC

1, chemin de la Noue
BP 80 - 21602 LONGVIC Cedex
Tél. : 03 80 68 48 80
Fax : 03 80 68 48 81

E-mail : contact@cfalanoue.com
Web : www.cfalanoue.com

Service Taxe d'Apprentissage
03 80 68 48 90 - 03 80 68 48 91

Avec le cofinancement de



et la contribution des entreprises
par le versement de la Taxe d'Apprentissage

Tous les Talents de notre quotidien



TAXE D'APPRENTISSAGE



L'alternance,

une double chance pour la vie

Apprendre en travaillant. Travailler en apprenant. Deux piliers indispensables d'une bonne formation.

Le **CFA La Noue** a été voulu par les entreprises. Sa vocation est de compléter la formation des jeunes en contrat d'apprentissage.

D'abord réservé à l'apprentissage, le **CFA La Noue** s'ouvre aujourd'hui à la formation continue et à l'insertion professionnelle.

Le **CFA La Noue** s'inscrit dans la dynamique de la formation, tout au long de la vie.

Il est le lien naturel entre les entreprises, les artisans, et les bourguignons.



Notre Etablissement,

- **1800** apprentis et **200** adultes en formation
- plus de **70** enseignants
- **1** campus avec **2** internats et **4** lieux de restauration
- **53** diplômes de niveau V, IV, III du CAP au BTS !
- nos branches métiers :

- Alimentation, Hôtellerie - Restauration
- Commerce et Services : Vente, Coiffure, Couture
- Art et Décoration : Fleuristerie, Ebénisterie, Tapiserie d'ameublement
- Optique Lunetterie
- Industries Graphiques : Production graphique et imprimée, sérigraphie, Signalétique enseigne et décors
- Electroménager : Installation, réparation
- Maintenance automobile, Carrosserie réparation, et peinture automobile



Ensemble,

nous avons tout à gagner !

Faites un geste citoyen,
en versant votre Taxe d'Apprentissage au CFA La Noue

Votre entreprise peut nous verser
la totalité de sa **Taxe d'Apprentissage** :

QUOTA
+
BAREME A, B
et C par cumul

2010